

*République Française*  
*Département : LOZERE*  
*Arrondissement : Mende*  
**CHAULHAC - Commune**

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE\_015\_2026

| NOMBRE DE MEMBRES                      |          |            |
|--|----------|------------|
| En exercice                            | Présents | Votants    |
| 7                                      | 7        | 7          |
| Date de la convocation :<br>16/03/2026 |          |            |
| Pour                                   | Contre   | Abstention |
| 7                                      | 0        | 0          |
| Résultat du vote : adoptée             |          |            |

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

Présents : Gérard ROUSSET, Christine ARCHER, Jean-Claude ODOUL, Laurent ARCHER, Thierry COMBES, Aurélie NORMAND, Paulette ROUSSET

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Aurélie NORMAND est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

|   |
|---|
| <b>Objet : Désignation du délégué à l'agence technique départementale Lozère Ingénierie</b> |
|---|

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune est adhérente à l'agence technique départementale Lozère Ingénierie.

Cette agence apporte aux collectivités territoriales une assistance d'ordre juridique, technique, administratif ou financier sur l'aménagement des espaces publics, entretien, exploitation et aménagement de voirie et le développement de technologie d'information et communication.

Considérant le renouvellement du conseil municipal il est nécessaire de désigner un représentant de la commune auprès de cette agence.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité

**Désigne** M. ODOUL Jean-Claude et M. ROUSSET Gérard pour représenter la commune de Chaulhac au sein des instances décisionnelles de l'agence départementale Lozère Ingénierie.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET  
Président de séance



Aurélie NORMAND  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a vertical stroke crossing it near the left end.